

# Malley-Viaduc

Fiche d'information  
établie le 04.05.2020

Plus d'informations  
[www.2000watt.swiss](http://www.2000watt.swiss)



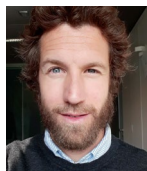
## Dernière étape du projet Malley : urbain et durable

Le site de Malley est situé de façon singulière et remarquable. Localisé autour de la halte RER de Prilly-Malley et ancré au cœur de l'agglomération lausannoise, il s'étend sur le territoire des trois communes de Lausanne, Renens et Prilly, sur une surface totalisant près de 83 hectares. Le développement du site de Malley s'inscrit dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), dont les objectifs sont la poursuite de l'amélioration du cadre de vie de la population dans une perspective de développement durable, en alignement avec les principes de la Société à 2000 watts.

Le développement de cette zone est un projet d'envergure. Il représente aujourd'hui l'une des plus vastes opérations de valorisation d'anciennes friches urbaines en cours de mutation de Suisse. Le secteur poursuit cette mue en entamant désormais la troisième étape de ce projet qui a été initié par les sites de Malley-Gare et de Malley-Gazomètre. Les deux sites ont d'ailleurs été certifiés « Site 2000 watts en cours de développement », respectivement en 2015 et 2017.

La volonté de procéder à des aménagements urbains durables et de qualité permet aujourd'hui au secteur de Malley-Viaduc de recevoir également la certification « Site 2000 watts en cours de développement (phase de planification) ». Malley-Viaduc tire naturellement son appellation de par la présence sur son sol du viaduc ferroviaire, vestige du passé industriel de la zone. Le site dispose d'un Plan partiel d'affectation (PPA) qui a pour but de réaliser, en adéquation avec les PPA de Malley-Gare et de Malley-Gazomètre, un quartier urbain dense et mixte intégrant deux tours pour une priorité donnée au logement, et prévoyant la création d'espaces publics générant un lieu de vie de qualité à échelle humaine. Des arcades commerciales y sont d'ores et déjà prévues - la construction du premier hôtel de Prilly est attendue. Le projet vise également la mise en place d'une zone piétonne sur l'ensemble du site, en lien avec l'exploitation du nouveau Centre Sportif de Malley et de sa salle de spectacle. L'intégration de l'important hub de transports publics (TL, Tram, RER, M1) sera également assurée.

## Construire la ville en ville



**Colin Jequier**  
Chef du service Energie  
et Environnement, Ville de Prilly

“ L'obtention d'un label Site 2000 watts pour Malley-Viaduc est une reconnaissance qui s'inscrit dans la continuité des deux projets précédemment débutés, et dont l'ensemble représente une très ambitieuse et importante initiative de transformation de site industriel laissé en friche, au niveau national. Le site, d'une surface de 2.3 hectares est composé de 10 parcelles appartenant à divers propriétaires dont des entreprises privées, les CFF, la Ville de Lausanne et la Ville de Prilly. Le

but commun de l'ensemble des acteurs est de converger vers la réalisation d'un quartier urbain mixte, composé d'habitants et d'employés, de bureaux et de commerces, favorisant des espaces de vie largement accessibles en mobilité douce, une très haute performance énergétique du bâti avec un système d'approvisionnement basé en grande partie sur des ressources renouvelables.



## Données de base

**SITE**  
Malley-Viaduc

**VILLE**  
Prilly

**SURFACE DES TERRAINS**  
23'300 m<sup>2</sup>

**NOMBRE DE PARCELLES**  
10

**MODE D'UTILISATION**  
Logements, commerces, bureaux

**STANDARD ÉNERGÉTIQUE**  
Minergie-P-ECO

**CHAUFFAGE/EAU CHAUDE SANITAIRE**  
Sondes Géothermiques  
et réseau CAD

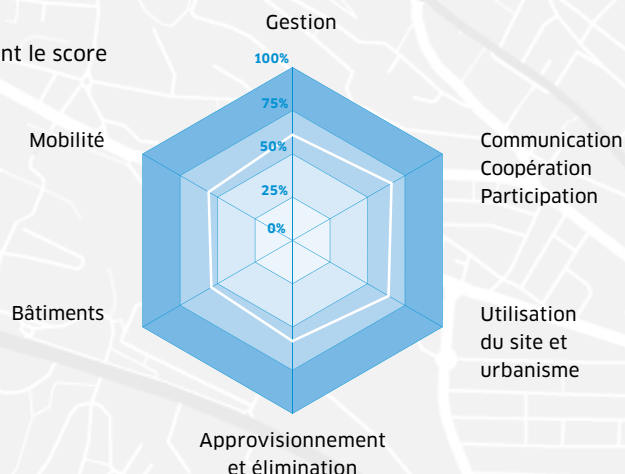
**FROID**  
Sondes Géothermiques  
et groupes froids

**ELECTRICITÉ**  
38 % solaire photovoltaïque,  
62 % réseau électrique

## Résultats tirés du catalogue des critères 2000 watts

Ce diagramme en toile d'araignée représente la part (en %) du potentiel d'action site Malley-Viaduc. Pour obtenir le certificat de « Site 2000 watts », chaque site doit réaliser au moins 50% de son potentiel.

Le site de Malley-Viaduc a atteint le score de 59% en 2018.



## Malley-Viaduc

**PRILLY**  
C/O SERVICE DE L'URBANISME ET  
DES CONSTRUCTIONS - PRILLY  
Colin Jequier  
021 622 73 54  
colin.jequier@prilly.ch

**CONSEILLER SITES 2000 WATTS**  
C/O AMSTEIN+WALTHERT GENÈVE SA  
Gilles Desthieux  
022 749 83 24  
gilles.desthieux@amstein-walthert.ch

## Les points forts

- Pilotage du projet intégré à différentes échelles : Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), Schéma directeur Intercommunal de Malley (SDIM).
- Gouvernance du projet en complète adéquation avec les principes de la Société à 2000 watts. Concept énergétique ambitieux promouvant Minergie P-ECO®; approvisionnement basé sur le système de chauffage CADOUEST majoritairement renouvelable, la géothermie et le solaire PV.
- Mobilité pensée autour de l'intégration au hub de transports publics en développement (TL, Tram, RER).
- Création de deux bâtiments hauts, repères architecturaux emblématiques, situés au sein d'espaces de vie et commerciaux animés.
- Renforcement de l'identité du lieu à travers la mise en valeur du viaduc ferroviaire avec la création d'espaces publics à l'échelle du piéton.

## Les étapes du projet

- Dès 2007, réflexion sur la transformation de cette vaste friche industrielle en projet urbain durable.
- Signature du Schéma directeur intercommunal de Malley en 2012.
- Ouverture de la halte CFF de Prilly-Malley en 2012.
- 2015 : mise à l'enquête publique du plan de quartier de la première étape Malley-Gare.
- Labellisation des Sites 2000 watts en développement de Malley-Gare en 2015, et de Malley-Gazomètre en 2017.
- 2018 : convention engageant les propriétaires sur la voie de la société à 2000 watts et mise à l'enquête publique du PPA Malley-Viaduc et procédure d'adoption

## Pourquoi un certificat Site 2000 watts ?

Le certificat pour les « Sites 2000 watts » constitue une distinction accordée à des zones d'habitats, pouvant attester qu'elles exploitent, dans un esprit durable, les ressources pour construire des bâtiments, les exploiter et les rénover, ainsi que pour mettre en œuvre la mobilité résultant de cette exploitation. La distinction est remise par l'Office fédéral de l'énergie OFEN et l'Association Cité de l'énergie. Le certificat « Site 2000 watts » est décerné aux quartiers en construction. Dès qu'un projet est réalisé de manière à ce que plus de 50% de sa surface à bâtir soit occupée par de nouvelles constructions, le site peut de-

mander une nouvelle certification en tant que « Site 2000 watts » en exploitation. Ce sont des valeurs d'exploitation dûment établies qui permettent de fournir les preuves requises. Le certificat a été conçu dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Grâce au programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal.



© Züst Gubeli Gambetti Architektur und Städtebau AG